

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA BAIE DU COTENTIN**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Mercredi 27 mars 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars à neuf heures trente minutes, le conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin s'est réuni salle des fêtes de Sainte-Mère-Eglise sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLOMBEL avec comme secrétaire de séance Monsieur Xavier GRAWITZ.

<p>Nombre de membres : 49</p> <p>Nombre de membres présents : 40</p> <p>Nombre de membres votants : 45</p> <p>Date de convocation : 21/03/2024</p> <p>Date d'affichage du procès-verbal :</p> <p>Numéro de délibération : 1422 - 2024-03-27</p>	<p><b><u>Etaient présents</u></b> : M. LEBLANC, D. MESNIL, Y. POISSON, B. LEGASTELOIS, C. GREARD, C. DUPONT, A. MOUCHEL, M. JOURDAN, JC COLOMBEL, I. DUCHEMIN, X. GRAWITZ, MA HEROUT, H. HOUEL, J. LEMAÎTRE, L. LEVILLAIN, H. LHONNEUR, P. THOMINE, P. MARIE, S. LA DUNE, M. LARUE, B. MARIE, F. BEROT, M.H. PERROTTE, C. CHANTREUIL, C. MARIE, H. MARIE, H. AUTARD DE BRAGARD, M. HAIZE, G. LEBARBENCHON, C. DE VALLAVIEILLE, K. PLAISANCE, A. HOLLEY, M. JEAN, C. KERVADEC, C. LAUTOUR, N. LAMARE, C. LELAVECHEF, G. MICHEL, G. CHARRAULT, A. NOËL.</p> <p><b><u>Absents représentés</u></b> : JP. LHONNEUR donne procuration à L. LEVILLAIN, M. LE GOFF donne procuration à I. DUCHEMIN, V. LECONTE donne procuration à P. THOMINE, S. LESNE donne procuration à J. LEMAITRE, A. BOUFFARD donne procuration à M. HAIZE.</p> <p><b><u>Absents excusés</u></b> : S. DELAVIER, M.J. LE DANOIS, V. MILLOT, M. GERVAIS</p>
---	--

**Finances : Adoption du Budget Primitif 2024 – Budget annexe Port de plaisance**

Monsieur le Président présente au vote le budget primitif 2024 du budget annexe Port de plaisance de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, décomposé par chapitres comme suit :

Fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
Code	Libellé	BUDGET 2024	Code	Libellé	BUDGET 2024
011	Charges à caractère général	266 500,00	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel et frais assimilés	16 276,84	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	282 254,00
014	Atténuations de produits		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante	4 300,00	74	Dotations, subventions et participations	
66	Charges financières	7 176,69	75	Autres produits de gestion courante	16 704,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	76	Produits financiers	
68	Dotations provisions semi budgétaires	2 000,00	77	Produits exceptionnels	16 000,00
022	Dépenses imprévues		78	Reprises provisions semi budgétaire	
<b>sous-total dépenses réelles</b>		<b>300 253,53</b>	<b>sous-total recettes réelles</b>		<b>314 958,00</b>
023	Virement à la section d'investissement				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 143,05	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 762,30
<b>sous-total dépenses d'ordre</b>		<b>65 143,05</b>	<b>sous-total recettes d'ordre</b>		<b>49 762,30</b>
			002	Excédent de fonctionnement reporté	676,28
<b>Total :</b>		<b>365 396,58</b>	<b>Total :</b>		<b>365 396,58</b>

<b>Investissement</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>BUDGET 2024</i>	<i>Code</i>	<i>Libellé</i>	<i>BUDGET 2024</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	24 934,17	10	Dotations, fonds divers et réserves (dt 1068)	392,21
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	13	Subventions d'investissement reçues	250 000,00
21	Immobilisations corporelles	560 300,00	16	Emprunts et dettes assimilés	329 853,42
<b>sous-total dépenses réelles</b>		<b>595 234,17</b>	<b>sous-total recettes réelles</b>		<b>580 245,63</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 762,30	021	Virement de la section de fonctionnement	
041	Opérations patrimoniales		040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	65 143,05
<b>sous-total dépenses d'ordre</b>		<b>49 762,30</b>	<b>sous-total recettes d'ordre</b>		<b>65 143,05</b>
001	Déficit d'investissement reporté	392,21	001	Excédent d'investissement reporté	
<b>Total :</b>		<b>645 388,68</b>	<b>Total :</b>		<b>645 388,68</b>

\*\*\*

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à l'unanimité décident :

- d'adopter le Budget Primitif 2024 du budget annexe Port de plaisance selon les modalités prévues en annexe de la présente délibération,
- d'autoriser le Président à signer les documents correspondants.

Ainsi délibéré – Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme,  
CARENTAN, le 27 mars 2024  
Le Président de la Communauté de Communes  
de la Baie du Cotentin,

Jean-Claude COLOMBEL

**REPUBLIQUE FRANÇAISE****Numéro SIRET**  
**20004272900083****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**  
**40001-PORT DE PLAISANCE 40001-PORT DE**  
**PLAISANCE**

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE SAINT LO

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 4 (1)

**Budget primitif**

BUDGET : 40001-PORT DE PLAISANCE (2)

**ANNEE 2024**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	
Modalités de vote du budget	3
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
<b>IV - Annexes</b>	
<b>A - Eléments du bilan</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	25
A3.2 - Etalement des provisions	26
A4.1 - Equilibre des opérations financières	27
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	32
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signaturés	33

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	365 396,58	364 720,30
	+	+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>E</b>	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 676,28
	=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		365 396,58	365 396,58

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	644 996,47	645 388,68
	+	+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>E</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 392,21	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		645 388,68	645 388,68

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	1 010 785,26	1 010 785,26
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	200 911,82	0,00	266 500,00	266 500,00	266 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	62 000,00	0,00	16 276,84	16 276,84	16 276,84
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 000,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>269 911,82</b>	<b>0,00</b>	<b>287 076,84</b>	<b>287 076,84</b>	<b>287 076,84</b>
66	Charges financières	8 093,42	0,00	7 176,69	7 176,69	7 176,69
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	5 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>287 005,24</b>	<b>0,00</b>	<b>300 253,53</b>	<b>300 253,53</b>	<b>300 253,53</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	73 121,85		65 143,05	65 143,05	65 143,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>73 121,85</b>		<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>
<b>TOTAL</b>		<b>360 127,09</b>	<b>0,00</b>	<b>365 396,58</b>	<b>365 396,58</b>	<b>365 396,58</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

365 396,58

#### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	272 700,00	0,00	282 254,00	282 254,00	282 254,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 139,00	0,00	16 704,00	16 704,00	16 704,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>288 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>298 958,00</b>	<b>298 958,00</b>	<b>298 958,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	14 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>302 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>314 958,00</b>	<b>314 958,00</b>	<b>314 958,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	49 762,30		49 762,30	49 762,30	49 762,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>49 762,30</b>		<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>
<b>TOTAL</b>		<b>352 601,30</b>	<b>0,00</b>	<b>364 720,30</b>	<b>364 720,30</b>	<b>364 720,30</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

676,28

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

365 396,58

#### Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (8)**

15 380,75

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

AS

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	465 156,99	0,00	560 300,00	560 300,00	560 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>465 156,99</b>	<b>0,00</b>	<b>570 300,00</b>	<b>570 300,00</b>	<b>570 300,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 170,15	0,00	24 934,17	24 934,17	24 934,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>24 170,15</b>	<b>0,00</b>	<b>24 934,17</b>	<b>24 934,17</b>	<b>24 934,17</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>489 327,14</b>	<b>0,00</b>	<b>595 234,17</b>	<b>595 234,17</b>	<b>595 234,17</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	49 762,30		49 762,30	49 762,30	49 762,30
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>49 762,30</b>		<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>539 089,44</b>	<b>0,00</b>	<b>644 996,47</b>	<b>644 996,47</b>	<b>644 996,47</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>392,21</b>
--	---------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>645 388,68</b>
---	-------------------

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	410 000,00	0,00	329 853,42	329 853,42	329 853,42
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>410 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>579 853,42</b>	<b>579 853,42</b>	<b>579 853,42</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	392,21	392,21	392,21
165	Dépôts et cautionnements reçus	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>20,00</b>	<b>0,00</b>	<b>392,21</b>	<b>392,21</b>	<b>392,21</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>410 020,00</b>	<b>0,00</b>	<b>580 245,63</b>	<b>580 245,63</b>	<b>580 245,63</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	73 121,85		65 143,05		
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>73 121,85</b>		<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>
<b>TOTAL</b>		<b>483 141,85</b>	<b>0,00</b>	<b>645 388,68</b>	<b>645 388,68</b>	<b>645 388,68</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>645 388,68</b>
---	-------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

15 380,75

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	266 500,00		266 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 276,84		16 276,84
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 300,00		4 300,00
66	Charges financières	7 176,69	0,00	7 176,69
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	2 000,00	65 143,05	67 143,05
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>300 253,53</b>	<b>65 143,05</b>	<b>365 396,58</b>

+ D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

365 396,58

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	49 762,30	49 762,30
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 934,17	0,00	24 934,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	560 300,00	0,00	560 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>595 234,17</b>	<b>49 762,30</b>	<b>644 996,47</b>

+ D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

392,21

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

645 388,68

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET**

ID : 050-200042729-20240327-14224-BF

**B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	282 254,00		282 254,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	16 704,00		16 704,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	49 762,30	65 762,30
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>314 958,00</b>	<b>49 762,30</b>	<b>364 720,30</b>

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE****676,28****TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****365 396,58**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	250 000,00	0,00	250 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	329 853,42	0,00	329 853,42
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		65 143,05	65 143,05
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>579 853,42</b>	<b>65 143,05</b>	<b>644 996,47</b>

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE****0,00****AFFECTATION AUX COMPTES 106****392,21****TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****645 388,68**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>200 911,82</b>	<b>266 500,00</b>	<b>266 500,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	55 000,00	110 000,00	110 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	26 000,00	45 800,00	45 800,00
6064	Fournitures administratives	100,00	100,00	100,00
6066	Carburants	11 000,00	9 000,00	9 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 811,82	100,00	100,00
611	Sous-traitance générale	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	500,00	500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 500,00	500,00	500,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6161	Multirisques	7 100,00	12 000,00	12 000,00
6168	Autres	11 800,00	8 300,00	8 300,00
618	Divers	1 650,00	2 350,00	2 350,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	700,00	700,00
6231	Annonces et insertions	200,00	200,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	200,00	100,00	100,00
6238	Divers	100,00	100,00	100,00
6241	Transports sur achats	0,00	50,00	50,00
6256	Missions	200,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	3 350,00	3 300,00	3 300,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	2 600,00	2 600,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	0,00	1 000,00	1 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	22 000,00	22 000,00	22 000,00
63512	Taxes foncières	34 000,00	34 000,00	34 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>62 000,00</b>	<b>16 276,84</b>	<b>16 276,84</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	62 000,00	16 276,84	16 276,84
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>7 000,00</b>	<b>4 300,00</b>	<b>4 300,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	6 995,00	4 300,00	4 300,00
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>269 911,82</b>	<b>287 076,84</b>	<b>287 076,84</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>8 093,42</b>	<b>7 176,69</b>	<b>7 176,69</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 174,23	7 257,13	7 257,13
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-80,81	-80,44	-80,44
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	2 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>5 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	5 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e + f</b>		<b>287 005,24</b>	<b>300 253,53</b>	<b>300 253,53</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>73 121,85</b>	<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	73 121,85	65 143,05	65 143,05
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>73.121,85</b>	<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>73 121,85</b>	<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> <b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>360 127,09</b>	<b>365 396,58</b>	<b>365 396,58</b>

RESTES A REALISER N-1 (13)

0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)
-------------------	-------------	--------------------------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>365 396,58</b>
---	-------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-80,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers:

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>272 700,00</b>	<b>282 254,00</b>	<b>282 254,00</b>
703	Ventes de produits résiduels	10 000,00	10 000,00	10 000,00
706	Prestations de services	260 000,00	270 000,00	270 000,00
7083	Locations diverses	300,00	380,00	380,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	2 400,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	1 874,00	1 874,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>16 139,00</b>	<b>16 704,00</b>	<b>16 704,00</b>
752	Revenus des immeubles	16 139,00	16 704,00	16 704,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		<b>288 839,00</b>	<b>298 958,00</b>	<b>298 958,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>14 000,00</b>	<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	14 000,00	16 000,00	16 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> = a + b + c + d		<b>302 839,00</b>	<b>314 958,00</b>	<b>314 958,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	49 762,30	49 762,30	49 762,30
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre Intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>352 601,30</b>	<b>364 720,30</b>	<b>364 720,30</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>676,28</b>
--	---------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>365 396,58</b>
---	-------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M, 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la Régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la Régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	10 000,00	10 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>465 156,99</b>	<b>560 300,00</b>	<b>560 300,00</b>
2135	Installations générales, agencements	72 500,00	6 800,00	6 800,00
2153	Installations à caractère spécifique	386 865,02	520 000,00	520 000,00
2155	Outils industriel	3 000,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	10 000,00	10 000,00
2184	Mobilier	400,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	391,97	13 500,00	13 500,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>465 156,99</b>	<b>570 300,00</b>	<b>570 300,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>24 170,15</b>	<b>24 934,17</b>	<b>24 934,17</b>
1641	Emprunts en euros	24 130,15	24 834,17	24 834,17
165	Dépôts et cautionnements reçus	40,00	100,00	100,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>24 170,15</b>	<b>24 934,17</b>	<b>24 934,17</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>489 327,14</b>	<b>595 234,17</b>	<b>595 234,17</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	3 885,30	3 885,30	3 885,30
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	32 348,00	32 348,00	32 348,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	5 957,00	5 957,00	5 957,00
13918	Autres subventions d'équipement	7 572,00	7 572,00	7 572,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>539 089,44</b>	<b>644 996,47</b>	<b>644 996,47</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>392,21</b>
---	---------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>645 388,68</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES****B2**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	0,00	250 000,00	250 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>410 000,00</b>	<b>329 853,42</b>	<b>329 853,42</b>
1641	Emprunts en euros	410 000,00	329 853,42	329 853,42
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>410 000,00</b>	<b>579 853,42</b>	<b>579 853,42</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>392,21</b>	<b>392,21</b>
1068	Autres réserves	0,00	392,21	392,21
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements recus</b>	<b>20,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>20,00</b>	<b>392,21</b>	<b>392,21</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>410 020,00</b>	<b>580 245,63</b>	<b>580 245,63</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>73 121,85</b>	<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>
28121	Aménagement Terrains nus	10 000,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	8 491,00	8 491,00	8 491,00
28135	Installations générales, agencements, ..	8 881,00	9 530,00	9 530,00
28138	Autres constructions	6 547,00	5 865,00	5 865,00
28153	Installations à caractère spécifique	32 047,76	34 948,32	34 948,32
28154	Matériel industriel	896,00	896,00	896,00
28155	Outillage industriel	2 161,09	2 082,00	2 082,00
28182	Matériel de transport	2 735,00	2 096,91	2 096,91
28183	Matériel de bureau et informatique	615,00	439,83	439,83
28188	Autres	748,00	793,99	793,99
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>73 121,85</b>	<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>73 121,85</b>	<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>483 141,85</b>	<b>645 388,68</b>	<b>645 388,68</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>645 388,68</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					390 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					390 000,00									
00057263801	CREDIT MUTUEL BASSE NORMANDIE	17/11/2022		01/03/2023	100 000,00	F		3,070	3,070	EUR	T	C	N	A-1
00131444711	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICO	14/12/2007		10/03/2008	50 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
2085105	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE N	27/11/2008		31/03/2009	120 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
8298507	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	19/12/2012		04/05/2013	120 000,00	F		3,630	3,630	EUR	T	P	N	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 050-200042729-20240327-14224-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>390 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		208 036,21					24 834,17	7 257,13	0,00	374,23
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		208 036,21					24 834,17	7 257,13	0,00	374,23
00057263801	N	0,00	A-1	93 333,32	14,00	F	3,070		6 666,66	2 788,58	0,00	214,33
00131444711	N	0,00	A-1	13 865,12	3,99	F	4,510		3 236,83	571,09	0,00	26,63
2085105	N	0,00	A-1	67 347,41	9,99	F	4,300		-5 041,64	2 815,36	0,00	0,00
8298507	N	0,00	A-1	33 490,36	3,33	F	3,630		9 889,02	1 082,10	0,00	133,27
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		208 036,21					24 834,17	7 257,13	0,00	374,23

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 050-200042729-20240327-14224-BF

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

## 40001-PORT DE PLAISANCE - 40001-PORT DE PLAISANCE - BP - 2024

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 050-200042729-20240327-14224-BF

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément : sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant : index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 050-200042729-20240327-14224-BF



## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV  
A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	208 036,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 050-200042729-20240327-14224-BF

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

## CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Délibération du

## Biens de faible valeur

Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200,00 €

2014-09-24

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments	15	24/09/2014
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	15	24/09/2014
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	10	24/09/2014
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	15	24/09/2014
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	24/09/2014
L	Câblage, réseaux informatiques - 2014	3	24/09/2014
L	CAR - bateau léger (batardeau)	10	24/09/2014
L	CAR - bateau léger (batardeau)	20	24/09/2014
L	CAR - Equipement des cuisines 7 à 15	7	24/09/2014
L	CAR - Equipement des cuisines 7 à 15	15	24/09/2014
L	CAR - Immeubles productifs de revenus	25	24/09/2014
L	CAR - matériels et outillages	10	24/09/2014
L	CAR - pontons et équipements portuaires	10	24/09/2014
L	CAR - pontons et équipements portuaires	20	24/09/2014
L	Conteneurs individuels - 2014	5	24/09/2014
L	Equipements audiovisuels, téléphonie, photo	3	24/09/2014
L	Installations et appareils de chauffage - 2014	5	24/09/2014
L	Logiciels, licences - 2014	2	24/09/2014
L	Matériels et outillages - 2014	5	24/09/2014
L	Matériels informatiques et bureautique	3	24/09/2014
L	Mobilier - occasion et < 500€	5	24/09/2014
L	Port : pontons et équipements portuaires	10	24/09/2014

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

## A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS****A3.2****A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

<b>Nature</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant total à constituer</b>	<b>Durée (année)</b>	<b>Montant des provisions constituées au 01/01/N</b>	<b>Provision constituée au titre de l'exercice</b>	<b>Montant restant à provisionner</b>

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>
<b>A4.1</b>

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

### Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-392,21	-392,21
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-392,21	0,00

### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	392,21	392,21
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-392,21	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	392,21

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	74 596,47	74 596,47
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	65 143,05	65 143,05
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-9 453,42	-9 061,21

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>74 596,47</b>	<b>74 596,47</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>24 834,17</b>	<b>24 834,17</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 834,17	24 834,17
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>49 762,30</b>	<b>49 762,30</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	49 762,30	49 762,30
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>65 143,05</b>	<b>III 65 143,05</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>65 143,05</b>	<b>65 143,05</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28121	Aménagement Terrains nus	0,00	0,00
28131	Bâtiments	8 491,00	8 491,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 530,00	9 530,00
28138	Autres constructions	5 865,00	5 865,00
28153	Installations à caractère spécifique	34 948,32	34 948,32
28154	Matériel industriel	896,00	896,00
28155	Outillage industriel	2 082,00	2 082,00
28182	Matériel de transport	2 096,91	2 096,91
28183	Matériel de bureau et informatique	439,83	439,83
28188	Autres	793,99	793,99
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1.1</b>

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi. Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.  
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.325 et L.352).  
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-6, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV – ANNEXES**

<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>
---	-------------

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (Av. Janv. 2017)	C	2	16 276,84
<b>TOTAL GENERAL</b>	C	2	16 276,84

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 45

VOTES :

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par (1) le Président,

A Carentan le 21/03/2024

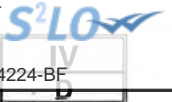
(1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Carentan, le 27/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. AUTARDEBRAGARD Hugues	
M. CHANTREUIL Claude	
M. CHARRAULT Gérard	
M. COLOMBEL Jean-Claude	
M. DEVALLAVIEILLE Charles	
M. DUPONT Carles	
M. GIOVANNONE Matthieu	
M. GRAWITZ Xavier	
M. HAIZE Michel	
M. HOLLEY Alain	
M. HOUEL Hervé	
M. JEAN Marcel	
M. JOURDAN Michel	
M. LEBLANC Michel	
M. LECONTE Valérie donne pouvoir à Mme THOMINE Pierrette	
M. LEMAÎTRE Jérôme	
M. LESNE Sébastien donne pouvoir à M. LEMAÎTRE Jérôme	
M. LEVILLAIN Lionel	
M. LHONNEUR Hubert	
M. LHONNEUR Jean-Pierre donne pouvoir à M. LEVILLAIN Lionel	
M. MARIE Bertrand	



## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

M. MARIE Hervé	
M. MESNIL Dominique	
M. MICHEL Gilbert	
M. MOUCHEL Adolphe	
M. NOEL Alain	
M. POISSON Yves	
M. THOMAS Daniel	
Mme BEROT Florence	
Mme BOUFFARD Agnès donne pouvoir à M. HAIZE Michel	
Mme DUCHEMIN Irène	
Mme HEROUT Marie-Agnès	
Mme KERVADEC Catherine	
Mme LADUNE Sonia	
Mme LAMARE Nathalie	
Mme LARUE Murielle	
Mme LAUTOUR Céline	
Mme LEBARBENCHON Ghyslène	
Mme LEGASTELOIS Bertrand	
Mme LEGOFF Maryse donne pouvoir à Mme DUCHEMIN Irène	
Mme LELAVECHEF Chantal	
Mme MARIE Claudine	
Mme PERROTTE Marie-Hélène	
Mme PLAISANCE Karine	
Mme THOMINE Pierrette	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2024, et de la publication le 05/04/2024

A Carentan, le 05/04/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Communautaire réuni(e) en session Ordinaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

# BUDGET PRIMITIF 2024

## IV - ANNEXE

### SIGNATURES POUR LES BUDGETS ENUMERES CI-DESSOUS

IV

D2

Communauté de Communes de la Baie du Cotentin  
 Budget annexe du port de plaisance  
 Budget annexe du marché aux bestiaux  
 Budget annexe des ordures ménagères  
 Budget annexe Tourisme  
 Budget annexe du SPANC  
 Budget annexe des Zones d'activités de la CCBDC










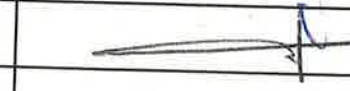



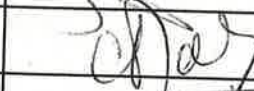



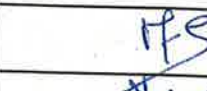


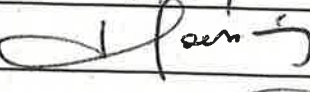

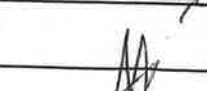

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents :

Date de convocation :

AUTARD DE BRAGARD	Hugues	
BEROT	Florence	
BOUFFARD	Agnès	
CHANTREUIL	Claude	
CHARRAULT	Gérard	
COLOMBEL	Jean-Claude	
DE VALLAVIEILLE	Charles	
DE LAVIER	Stéphanie	
DUCHEMIN	Irène	
DUPONT	Carles	
FEREY	Christine	
GERVAIS	Marylise	
GIOVANNONE	Matthieu	
GRAWITZ	Xavier	
HAIZE	Michel	
HEROUT	Marie-Agnès	
HOLLEY	Alain	
HOUEL	Hervé	
JEAN	Marcel	
JOURDAN	Michel	
KERVADEC	Catherine	

**BUDGET PRIMITIF 2024**

LA DUNE	Sonia	
LAMARE	Nathalie	
LARUE	Murielle	
LAUTOUR	Céline	
LE DANOIS	Mary-Jane	
LE GOFF	Maryse	
LEBARBENCHON	Ghyslène	
LEBLANC	Michel	
LECONTE	Valérie	
LEGASTELOIS	Bertrand	
LELAVECHEF	Chantal	
LEMAÎTRE	Jérôme	
LESNE	Sébastien	
LEVILLAIN	Lionel	
LHONNEUR	Hubert	
LHONNEUR	Jean-Pierre	
MARIE	Bertrand	
MARIE	Claudine	
MARIE	Hervé	
MESNIL	Dominique	
MICHEL	Gilbert	
MILLOT	Valérie	
MOUCHEL	Adolphe	
PERROTTE	Marie-Hélène	
PLAISANCE	Karine	
POISSON	Yves	
THOMAS	Daniel	
THOMINE	Pierrette	
NOEL	Alain	

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le



ID : 050-200042729-20240327-14224-BF